



Association des propriétaires des Villas de l'Anse

SIMULATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2022

Ce document n'est pas une facture.

La facture est émise le 1^{er} mai de chaque année et est payable dans les 30 jours suivant son émission.

Le 5 août 2021

Propriété située au :	
238 chemin du Nordet	
No cadastre :	1234567
Superficie :	4143 m.c.

Adresse de correspondance :	
Paul Tremblay	
2298, chemin du Nordet	
Magog, Québec J1X 0M7	

Cotisation de base pour un lot	
Superficie de 4 000 m.c. ou moins	1 400,00 \$
Excédent de 4 000 m.c.	25,03 \$
Cotisation spéciale pour infrastructure ¹	400,00 \$
Cotisation - Eau potable ²	300,00 \$
Cotisation marinas	
Droit d'amarrage M2-45 ³	200,00 \$
Emplacement pour support à canots-kayaks M2-S45 ⁴	15,00 \$
Cotisation totale	2 340,03 \$

¹ Applicable aux factures du 1^{er} mai 2022, 2023 et 2024.

² Un lot non relié au réseau d'eau potable paie plutôt un montant annuel de 100\$.

³ Un lot sans droit d'amarrage pour plaisancier paie plutôt un montant annuel de 75 \$.

⁴ Le 2^e emplacement coûte 30\$. Chaque emplacement additionnel coûte 50 \$.